

# François de Sales & Jeanne de Chantal

---

## CORRESPONDANCE



# Correspondance

*Nous tenons à remercier particulièrement  
madame Nicole Laurent-Catrice  
et le père Max Huot de Longchamp  
pour leur travail de relecture.*

Tous droits de traduction,  
d'adaptation et de reproduction  
réservés pour tous pays.

**© 2016, Groupe Artège**  
Éditions Desclée de Brouwer  
10, rue Mercœur – 75011 Paris  
9, espace Méditerranée – 66000 Perpignan

*[www.editionsddb.fr](http://www.editionsddb.fr)*

ISBN : 978-2-220-07807-6  
ISBN epub : 978-2-220-02030-3

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

*et répondant à mon intention toute franche et ronde à votre endroit*<sup>1</sup>. Il y aura d'autres rappels...

Et cela parce que, on l'aura deviné, écrire à Jeanne, c'est le meilleur moment de la journée de François, une vraie récréation au cours de laquelle il ne s'embarrasse d'aucune censure, laissant courir sa plume *tout à l'abandon, selon qu'il me viendra*<sup>2</sup> ; et même quand il est interdit d'écrire, avec Jeanne, cela reste permis, d'autant qu'*il n'y a nul moyen d'écrire qu'aux heures auxquelles vous ne voulez pas que j'écrive*<sup>3</sup> ! Alors,

Il est vrai que les médecins m'ont défendu d'écrire le soir après souper, qui est le seul temps duquel je puis disposer ; mais ils ne m'ont pas défendu de vous écrire en plein jour, comme je fais maintenant. J'ai tant de suavité au désir que j'ai de votre bien spirituel, que tout ce que je fais sous ce mouvement ne me saurait nuire. Je vous écrirai donc, et ne vous déplaît, et le plus souvent que je pourrai. Vos lettres, pour longues qu'elles soient, ne me sont jamais que trop courtes. Trêves à toutes ces considérations ; les amitiés cimentées au sang de l'Agneau n'ont pas besoin de tant de cérémonies<sup>1</sup>.

Combien de fois lisons-nous sous sa plume : « Je n'écris qu'à vous ! » ; ou bien : « Je ne laisse écouler aucune occasion de vous écrire ! » Et cela, redisons-le, jusqu'au soir de sa vie<sup>2</sup>. Et il entend bien que Jeanne agisse de même envers lui : *Écrivez-moi donc, et souvent et sans ordre, et le plus naïvement que vous pourrez ; j'en recevrai toujours un extrême contentement*<sup>3</sup>. Car *j'aime bien que l'on m'écrive, et très souvent...* *Si faites, ma Fille, écrivez toujours !* surtout de ces lettres que *je lis toujours avec tant d'avidité la première fois*<sup>4</sup> !

Et de son côté, Jeanne n'éprouve pas moins de contentement à lui obéir, parlant joliment de ces heures passées à lui écrire comme d'un « petit restaurant » spirituel :

Mon Père, mon unique Père, et tout ce que vous savez que vous m'êtes, ceci me sera un petit restaurant de vous avoir un peu parlé, car enfin tout ce qui est çà-bas maintenant de créé n'est rien du tout pour moi, en comparaison de mon Père très cher, Monseigneur<sup>1</sup>...

Enfin, un dernier facteur doit encore être mentionné : la nécessité d'une particulière discrétion. François et Jeanne avaient convenu qu'ils éviteraient de parler l'un de l'autre sans nécessité ; ils savaient qu'ils vivaient une histoire rare, sinon unique, incompréhensible pour les tiers. Et puis, amour et bavardage font mauvais ménage, c'est prouvé ! Si bien que *ne pensez pas que pour être à Lyon vous soyez dispensée du pacte que nous avons fait, que vous seriez sobre à parler de moi, comme de vous-même<sup>2</sup> !* De plus, surtout au soir de sa vie, François a dû dicter certaines de ses lettres, s'obligeant dès lors à une certaine froideur, mais qui ne signifie en rien un refroidissement. La preuve en est que lorsqu'il ajoute quelques mots de sa main avant de signer, le ton redevient celui de toujours, comme on le voit encore le 30 août 1622, quatre mois avant sa mort : après le traitement de mille questions administratives, quelques lignes autographes laissent transparaître leur habituelle complicité : *Ma très chère Mère, je vous écris de la main de Monsieur Michel jusqu'à présent, que j'achève de tout mon cœur, vous priant de me tenir toujours pour ce que je suis, ainsi que vous savez vous-même... Au premier jour je vous écrirai plus au long...*

Écrire et envoyer une lettre est donc un acte lourd, mais en recevoir une est un événement. Parfois, la poste tarde vraiment trop, et l'impatience se fait sentir : *J'admire que vous ayant écrit de Chartres, d'Orléans, de Tours, d'Amboise, vous n'en ayez encore reçu pas un seul mot<sup>1</sup> !* Mais on n'en est que plus heureux de recevoir enfin la lettre tant attendue :

Or enfin, ma très chère Fille, hier, voici un paquet qui m'arrive, comme une flotte des Indes, riche de lettres et de chansons spirituelles. Oh, qu'il fut le bienvenu et que je le caressai ! Il y avait une lettre du 22 novembre, l'autre du 30 décembre de l'année passée et la troisième du premier de celle-ci. Que si toutes les lettres que je vous aie écrites pendant ce temps-là étaient en un paquet, elles seraient bien en plus grand nombre ; car, tant que j'ai pu, j'ai toujours écrit et par Lyon et par Dijon<sup>2</sup>.

L'hiver surtout, et ses lenteurs, est une épreuve pour le cœur aimant, mais enfin, ce n'est que l'occasion de reprendre pied sur plus essentiel : *Il y a trois mois que je suis sans vos lettres, mais je crois que Dieu est avec vous, ce m'est assez*<sup>3</sup>.

Voilà pour les conditions dans lesquelles François et Jeanne auront pu rédiger leur admirable correspondance. Lettres d'affection, lettres d'affaire, lettres de direction spirituelle..., mais de toute façon, lettres de cœur ; et c'est la sainteté de ces deux cœurs que nous voudrions maintenant examiner, telle qu'elle s'est développée dans leur situation pour le moins originale.

## ***LA SAINTETÉ DU CŒUR***

### **LA PRUDENCE DES SAINTS**

François avait à l'évidence conscience de l'audace de cette situation. Nous avons relevé ses tâtonnements durant les mois qui ont suivi sa première rencontre de Jeanne, et nous l'avons vu avancer à pas comptés sur un terrain qu'il ne prévoyait pas. Cette période d'apprentissage nous offre quelques-unes des lettres de direction les plus précieuses que François ait jamais écrites, alors qu'il lui fallait discerner à la fois dans l'âme de Jeanne et dans la sienne, et que si les choses étaient simples de

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

que d'une seule pierre, qui est la perle orientale que la Mère perle conçut en ses entrailles chastes, de la bénite rosée du ciel ; car voyez-vous, je tenais ce divin Sacrement bien serré sur ma poitrine, et m'était avis que les noms des enfants d'Israël étaient tous marqués en iceluy. Oui, et le nom des filles spécialement, et le nom de l'une encore plus.

Ah ! que j'eusse bien voulu que mon cœur se fût ouvert pour recevoir ce précieux Sauveur, comme fit celui du gentilhomme duquel je vous fis le conte<sup>1</sup> ; mais hélas ! je n'avais pas le couteau qu'il fallait pour le fendre, car il ne se fendit que par l'amour. Si ai-je bien pourtant eu des grands désirs de cet amour, mais je dis pour notre cœur indivisible.

Voilà ! Désormais François peut conclure sa lettre : *Ô ma Fille, mon cœur est plus vôtre que mien ; à jamais Notre Seigneur y règne. Amen.* Et quelques mois plus tard, nous voyons la Visitation sortir de ce cœur indivisible qui figurera bientôt sur son blason :

Certes, l'autre jour, en recommandant ce projet à sa divine Majesté, je me confondais extrêmement de quoi elle se servait pour cela de mon cœur et du vôtre, je veux dire de notre cœur ; car, bien que la raison ne le veuille pas, si est-ce que je ne sais séparer ce cœur en deux<sup>2</sup>.

À partir de maintenant, on n'en finirait plus de relever les expressions telles que « notre cœur et notre âme », « mon cœur qui est plus vôtre que mien », « notre inséparable cœur », etc. Et l'on en trouverait autant dans les lettres de Jeanne à François. Et pourtant, le thème va connaître une nouvelle simplification et intériorisation quelques mois plus tard : ce cœur, c'est tout simplement celui de Jésus. Une date décisive sur ce point est celle du 29 avril 1611, vigile de la fête de sainte Catherine de Sienne, qui invite François à inscrire l'unité de son cœur et de celui de Jeanne dans le thème médiéval de l'échange des cœurs :

Je m'en vais à l'autel, ma chère Fille, où mon cœur répandra mille souhaits pour le vôtre ; ou plutôt, notre cœur répandra mille bénédictions sur soi-même ; car je parle plus véritablement ainsi. Ô Dieu, ma chère Sœur, ma Fille bien-aimée, à propos de notre cœur, que ne nous arrive-t-il comme à cette bénite sainte de laquelle nous commençons la fête ce soir, sainte Catherine de Sienne, que le Sauveur nous ôtât notre cœur et mit le sien en lieu du nôtre ! Mais n'aura-il pas plutôt fait de rendre le nôtre tout sien, absolument sien, purement et irrévocablement sien ? Oh qu'il le fasse, ce doux Jésus ! Je l'en conjure par le sien propre et par l'amour qu'il y enferme, qui est l'amour des amours. Que s'il ne le fait (oh ! mais il le fera sans doute, puisque nous l'en supplions), au moins ne saurait-il empêcher que nous ne lui allions prendre le sien, puisqu'il tient encore sa poitrine ouverte pour cela. Et si nous devons ouvrir la nôtre, pour, en ôtant le nôtre, y loger le sien, ne le ferons-nous pas ?

Et pour la dizaine d'années qui lui reste à vivre, on ne compterait plus sous la plume de François les variations sur le thème de « l'unique cœur », tandis que deviendra presque systématique la formule finale de tant de lettres à Jeanne : *Notre Seigneur soit au milieu de notre cœur*. Et dans la ligne d'une dévotion en train de naître, il faudrait ici relever certaines formules qui anticipent une véritable consécration au Sacré-Cœur : *Oui, Seigneur Jésus, faites tout à votre gré de notre cœur, car nous n'y voulons ni part ni portion, mais le vous donnons, consacrons et sacrifions pour jamais*<sup>1</sup>.

## **CONCLUSION : « DIEU EST DIEU DU CŒUR HUMAIN »**

Nous avons ouvert cette étude par l'un des plus touchants de ces petits billets rédigés par François au soir de sa vie. Nous le citerons intégralement pour conclure. Désormais, tout est simple ; extérieurement, ce grand évêque acclamé des foules a

tout réussi ; intérieurement, cet homme épuisé vit déjà ailleurs, dans un au-delà qui réalisera sans limite ce que lui et Jeanne avaient entrevu à Dijon en 1604 :

Plus je vais avant, plus je trouve le monde haïssable et les prétentions des mondains vaines, et ce qui est encore pis, plus injustes. Je ne puis rien dire de mon âme, sinon qu'elle sent de plus en plus le désir très ardent de n'estimer rien que la dilection de Notre Seigneur crucifié, et que je me sens tellement invincible aux événements de ce monde, que rien ne me touche presque. Ô ma Mère, Dieu comble de bénédictions votre cœur, que je chéris comme mon cœur propre. Je suis sans fin vôtre, en Celui qui sera par sa miséricorde, s'il lui plaît, sans fin tout nôtre.

Sans que l'on puisse le vérifier, il serait merveilleux que ces lignes soient les dernières que François ait destinées à Jeanne, véritable cri de son cœur éperdument amoureux, sans que l'on puisse dire de qui, car Jeanne, Jésus et lui-même ne forment plus maintenant que cet unique cœur pour l'éternité.

Ce cri du cœur de François sera notre mot de la fin. Un non-croyant lirait ces lettres encore avec enthousiasme : elles n'ont rien perdu de leur fraîcheur et pourraient être abordées simplement comme la plus belle des histoires d'amour, la plus intense et la plus pure. Paradoxalement, on sait toutes les réserves et les incompréhensions que cette histoire a suscitées dans les milieux dévots, histoire par trop sentimentale pour l'idée que nous nous faisons aujourd'hui de la sainteté.

Ce qui nous trompe, c'est qu'il manque à la plupart des amoureux d'être des saints, et ce mot même d'*amoureux* est interdit de sainteté, à force de n'en considérer que l'écho charnel, au lieu de le prendre à sa source. Et pourtant, *c'est une grande chose que l'amour*, nous dit saint Bernard, *si du moins il remonte à son principe, si, revenu à son origine et replongé*

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

de vos proches ; ce m'est une rosée. Je vous témoigne par cette longueur combien mon esprit agréé la conversation du vôtre. Dieu nous fasse la grâce de vivre et mourir en son amour et, s'il lui plaît, pour son amour. Je l'en supplie et vous salue bien humblement, donnant la sainte bénédiction à vos petits enfants, si vous êtes à Chantal ; car si vous êtes à Dijon je ne le voudrais entreprendre en la présence de Monsieur leur oncle, bien que leur petit agenouillement et votre demande me fit faire une pareille faute à mon départ.

Dieu soit votre cœur et votre âme, Madame, et je suis votre plus humble et affectionné serviteur,

François, évêque de Genève

---

1. 2 Co 3, 17.

1. André Frémyot, archevêque de Bourges, frère de la Baronne de Chantal. Ce prélat, qui fut l'ami d'un saint et le frère d'une sainte, est né à Dijon le 26 août 1573. Le président Frémyot son père lui donna pour précepteur Claude Robert, premier auteur de la *Gallia Christiana* (voir la lettre 437), et l'envoya étudier la jurisprudence à Padoue sous le célèbre Pancirole. Tandis que les traditions de sa famille l'attiraient vers la carrière parlementaire, il prit la voie ecclésiastique. D'abord abbé commendataire de Saint-Étienne de Dijon, et plus tard prieur de Nantua, André Frémyot, conseiller dès 1599 au Parlement de Bourgogne, entra dans les ordres. Il n'était que sous-diacre lorsque, sur la présentation du cardinal d'Ossat, Clément VIII le préconisa archevêque de Bourges (16 juin 1603). Sacré à Paris le 6 décembre, il différa la célébration de sa première messe jusqu'au Jeudi saint de l'année suivante, et fut assisté à l'autel par l'évêque de Genève. À partir de cette époque s'établit entre les deux évêques une étroite amitié. Mgr Frémyot favorisa

l'établissement de plusieurs communautés religieuses dans son diocèse : Capucins, Augustins, Minimes (1615), Carmélites (1617) et enfin religieuses de la Visitation (1618). On lui doit un traité *De Notis Ecclesiae* (1610), dédié à Henri IV, et divers écrits de moindre importance. Des causes politiques l'ayant obligé à résigner son archevêché (1621), il obtint en compensation les abbayes de Breteuil et de Ferrières, ainsi que le prieuré de Nogent-le-Rotrou. Quelques années plus tard (1626) il remplit une ambassade auprès d'Urbain VIII, qui l'appelait « l'ornement des églises de France ». Ce même pontife le nomma commissaire apostolique pour le procès de béatification de François de Sales. Après avoir passé de longues années dans la pratique des bonnes œuvres et au service des pauvres, Mgr Frémyot mourut à Paris le 13 mai 1641 et fut inhumé dans l'église du premier monastère de la Visitation.

# TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos

Introduction

## CORRESPONDANCE ENTRE SAINT FRANÇOIS DE SALES ET SAINTE JEANNE DE CHANTAL

Lettre 215

Lettre 216

Lettre 221

Lettre 223

Lettre 234

Lettre 240

Lettre 243

Lettre 272

Lettre 273

Lettre 276

Lettre 283

Lettre 285

Lettre 286

Ces pages ne sont pas disponibles à la pré-visualisation.

Lettre 1558

Lettre 1560

Lettre 1563

Lettre 1565

Lettre 1569

Lettre 1578

Lettre 2039

Lettre 1591

Lettre JDC-272

Lettre 1618

Lettre JDC-277

Lettre 1631

Lettre 1642

Lettre 1645

Lettre 2042

Lettre JDC-301

Lettre 1666

Lettre 1672

Lettre 1683

Lettre 1690

Lettre 1694

Lettre 1707

Lettre 1710

Lettre 1702

Lettre 1726

Lettre 1729

Lettre 1737

Lettre 2091

Lettre 1759

Lettre 1788

Lettre 1798

Lettre JDC-394

Lettre JDC-404

Lettre 1811

Lettre 1819

Lettre JDC-409

Lettre 1821

Lettre 1826

Lettre 2094

Lettre 1832

Lettre JDC-417

Lettre JDC-420

Lettre 1847

Lettre JDC-427

Lettre 1863

Lettre 1095

Lettre 1867

Lettre 1873

Lettre 2046

Lettre 1885

Lettre 1907

Lettre 1912

Lettre JDC-456

Lettre 1930

Lettre 1937

Lettre 1940

Lettre 1954

Lettre 2093

Lettre 2095

Lettre 2096

Lettre 2097

Lettre 2098

Lettre 2099

Achevé d'imprimer par XXXXXX,  
en XXXXX 2016  
N° d'imprimeur :

Dépôt légal : XXXXXXXX 2016

*Imprimé en France*